



Gisèle Bertrand Vice-Présidente en charge de la randonnée avec Loïc Bancel en charge de la valorisation des activités sportives de pleine nature

Sports et loisirs

15 circuits VTT labellisés randonnée

Développer les activités de loisirs de plein air ainsi que l'itinérance sont des priorités pour notre territoire. De cette manière, la CCRC affirme son identité et améliore son attractivité. En plus de ses 350 km de sentiers de randonnée pédestre, des parcours alternatifs sont désormais proposés sur les voies douces, à vélo, ou sur les circuits dédiés à l'usage du VTT. Ces actions impulsées par la Communauté de communes associent aussi élus communaux et associations sportives. Soutenu par la fédération cyclotouriste, Rhône Crussol est devenu le premier territoire ardéchois labellisé base VTT !

Un label de la fédération française de cyclotourisme

Le label « Base VTT randonnée » répond aux demandes de développement touristique et de valorisation du territoire. Il constitue une reconnaissance délivrée par la Fédération française de cyclotourisme (FCCT) qui s'appuie, entre autres, sur des critères de sécurité.

L'obtention de ce label, développé avec la Communauté de communes, permet aux amateurs de VTT, en solo ou en famille, d'emprunter des parcours balisés adaptés à chaque niveau tout en garantissant les meilleures conditions de sécurité sur tous les circuits.

Les différents itinéraires passent à proximité de nombreux points d'intérêt touristique offrant ainsi une découverte enrichissante aux VTTistes dans un cadre naturel préservé.

Un gage de qualité pour les VTTistes

Une signalétique spécifique facilitera l'accès aux différents parcours grâce à un logo clairement identifiable positionné sur les poteaux de randonnée, garant de la qualité des circuits proposés.

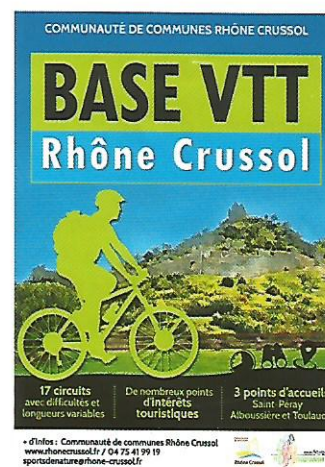
Tous les itinéraires sélectionnés auront fait l'objet d'une convention de passage et seront susceptibles d'accueillir des manifestations sportives, des séjours ou des stages de formation et de perfectionnement.

D'autres projets en cours...

En parallèle à la mise en œuvre de ce label, un topoguide VTT randonnée est en cours de réalisation. Il recensera tous les circuits praticables à travers des critères de difficulté (dénivelé, circuit, distance) pour le grand public afin que chacun puisse s'adonner à cette pratique sportive de plus en plus appréciée par les amateurs de sensations et de pleine nature.

Pour plus d'informations :
sportsdenature@rhone-crussol.fr

www.rhonecrussol.fr



Rhône Crussol : des espaces rêvés pour une randonnée en VTT

Afin de faire découvrir au plus grand nombre la pratique libre et conviviale de la randonnée à VTT, le territoire Rhône Crussol décline :

- **15 circuits** avec difficultés et longueurs variables, entièrement balisés et développant plus de 120 km.
- **3 points d'accueil** (Saint-Péray, Alboussière et Touloud) avec des points de restauration, des hébergements et des sanitaires à proximité des points d'accueils.
- **De nombreux points d'intérêt touristique** : Site et Château de Crussol, Voie Bleue/ViaRhôna, grottes de Soyons, Pic de Saint-Romain-de-Lerps, Chapelle Saint-Pierre, Château de Boffres, cœurs de villages...